

L'Alberta accélère l'accès à la deuxième dose de vaccin

1^{er} juin 2021

Tous les Albertains pourront bientôt recevoir une deuxième dose de vaccin, ce qui contribuera à les protéger complètement et à protéger l'ensemble de la population contre la COVID-19.

Le programme de vaccination de l'Alberta franchit de nouvelles étapes avec, à ce jour, plus de 2,8 millions de doses de vaccin administrées et 63,4 % des Albertains âgés de 12 ans et plus ayant été vacciné au moins une fois.

Les Albertains pourront prendre rendez-vous pour leur deuxième dose de vaccin selon l'ordre d'administration de leur première dose.

- Toute personne vaccinée en mars ou avant peut réserver sa deuxième dose à partir du 1^{er} juin.
- Toute personne vaccinée en avril peut réserver sa deuxième dose à partir du 14 juin.
- Toute personne vaccinée en mai peut réserver sa deuxième dose à partir du 28 juin.

Une seule dose de vaccin contre la COVID-19 offre une protection d'au moins 80 % contre les conséquences graves liées au coronavirus, dont l'hospitalisation et le décès. Cependant, une deuxième dose est nécessaire pour une protection plus efficace et plus durable contre la COVID-19.

L'Alberta est un chef de file national en matière d'administration des deuxièmes doses de vaccin, 10,4 % des Albertains admissibles étant déjà entièrement immunisés.

« Tous les Albertains qui ont reçu leur première dose de vaccin contre la COVID-19 pourront prendre rendez-vous pour leur deuxième dose d'ici la fin du mois. Les Albertains bénéficieront ainsi d'une protection encore plus grande au moment même où nous entamons la réouverture estivale de la province en vue d'un retour à la normale. SVP, faites votre part en prenant un rendez-vous pour votre deuxième dose afin que nous puissions vaincre la COVID-19, une fois pour toutes. »

Jason Kenney, premier ministre

« L'administration des premières doses a été une source de soulagement pour nos familles, nos collectivités et notre système de santé, mais il faut absolument recevoir les deux doses de vaccin pour être entièrement protégé. Notre plan d'administration de la deuxième dose sera mis en œuvre progressivement en commençant par les personnes qui ont reçu leur première dose au début de la campagne de vaccination. Merci au personnel d'AHS, aux pharmaciens et aux médecins qui continuent à administrer sans relâche ces vaccins ainsi qu'à tous les Albertains qui ont choisi de se protéger. »

Tyler Shandro, ministre de la Santé

« Je recommande fortement à tous les Albertains de prendre rendez-vous pour leur deuxième dose dans les prochaines semaines et les mois à venir. Il est essentiel que toutes les personnes ayant été vaccinées une première fois reçoivent leur deuxième dose. En attendant, nous devons tous continuer à respecter les

mesures sanitaires afin de réduire la transmission. »

D^{re} Deena Hinshaw, médecin-hygiéniste en chef

Prendre rendez-vous pour une 2^e dose de vaccin

Dans la mesure du possible, AHS et les pharmacies participantes contacteront les Albertains qui ont déjà été vaccinés une première fois pour leur rappeler qu'ils sont admissibles à recevoir leur deuxième dose.

Cependant, les Albertains n'ont pas besoin d'attendre cet appel ou ce courriel pour prendre rendez-vous une fois qu'ils sont admissibles. Ils peuvent aussi choisir l'endroit où ils recevront leur vaccin.

Les rendez-vous pour la deuxième dose de vaccin peuvent être pris en ligne sur le site Web d'AHS, par téléphone au 811 ou auprès des cliniques médicales et pharmacies participantes. Les deuxièmes doses seront disponibles selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

Bien que l'intervalle prévu entre la première et la deuxième dose soit de 12 semaines, l'Alberta pourra désormais accepter les rendez-vous pour la deuxième dose à des intervalles de plus en plus rapprochés, à condition que l'approvisionnement en vaccins demeure stable.

- Pour Pfizer et Moderna, l'intervalle sera réduit progressivement jusqu'à un minimum de trois à quatre semaines au fur et à mesure que l'approvisionnement sera disponible et que les groupes admissibles seront vaccinés.
- Pour AstraZeneca, l'intervalle sera réduit graduellement pour atteindre la durée minimale recommandée de huit semaines et assurer une meilleure efficacité.

AstraZeneca

Les Albertains qui ont reçu une dose du vaccin AstraZeneca en mars ou avant peuvent maintenant prendre rendez-vous pour une deuxième dose. Les personnes vaccinées en avril ou en mai dernier doivent attendre au moins huit semaines à partir de la date de leur première dose avant de prendre leur rendez-vous.

De plus, les Albertains ayant reçu une première dose d'AstraZeneca pourront :

- Obtenir une deuxième dose d'AstraZeneca en prenant rendez-vous en ligne auprès d'AHS, en appelant le 811 ou en communiquant avec une pharmacie figurant sur le site Web d'[Alberta Blue Cross](#);
- Recevoir une dose d'un vaccin à ARNm auprès des pharmacies participantes ou d'AHS.

Premières doses

L'administration de premières doses de vaccin demeurant la principale absolue, les Albertains qui n'ont pas encore été vaccinés sont encouragés à prendre rendez-vous dès que possible.

En réaction à la pandémie de COVID-19, le gouvernement de l'Alberta met en œuvre des mesures précises visant à aplatir la courbe, à soutenir les petites entreprises et à protéger le système de santé albertain, et ce, afin de sauver la vie et le gagne-pain des Albertains et Albertaines.

Renseignements connexes (en anglais seulement)

- [Book your COVID-19 vaccine appointment](#) (Prendre rendez-vous pour le vaccin contre la COVID-19)

Multimédia (en anglais seulement)

- [Regarder la conférence de presse](#)

Demandes de renseignements des médias

[Jerrica Goodwin](#)

587 988-3278

Attachée de presse, bureau du premier ministre

[Tom McMillan](#)

780 422-4905

Directeur adjoint aux communications, Santé